



HAL
open science

Casablanca : les salles de cinéma du XXe siècle

Hamza Chaabi

► **To cite this version:**

Hamza Chaabi. Casablanca : les salles de cinéma du XXe siècle. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-02872136

HAL Id: dumas-02872136

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02872136v1>

Submitted on 17 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



CASABLANCA, LES SALLES DE CINEMA DU XX^{ème} SIECLE

Hamza CHAABI

Photo couverture : Cinéma ABC, Cinéma Empire, quartier centre ville.

CASABLANCA, LES SALLES DE CINEMA DU XX^{ème} SIECLE

Mémoire de Master
Dans le cadre du séminaire «*Architecture en représentation*»
Sous la direction de Laurent Lescop

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes
Janvier 2020

Hamza CHAABI

Remerciements

- Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce travail de mémoire de fin d'études.

- Je remercie M. Laurent Lescop le directeur du séminaire *Architecture en représentation* pour l'opportunité qui nous a donné afin d'explorer des nouvelles facettes de l'architecture.

- Je remercie également ma famille pour leurs soutiens depuis le début de mon cursus jusqu'à accomplissement de ce travail.

Table des matières

Clap de début p. 6

Première partie

Les salles de cinéma de Casablanca, l'époque d'or p.11

Chapitre I

Contexte général : ouverture et emplacement p.13

1- L'ouverture des salles de cinéma

Un quartier, une salle de cinéma p.15

Le cinéma Rialto p.17

2- Emplacement et programmation p.20

Emplacement, un coeur de ville dense en salles de cinéma p.20

Une programmation en salle spécifique selon le quartier p.22

Chapitre II

Fréquentations et appropriations par le public casablançais p.24

Fréquentations, une population cinéophile par excellence p.25

Appropriations, un public et personnel passionnés p.26

Deuxième partie

Les salles de cinéma de Casablanca, le nouveau paysage p.29

Chapitre I

Le nouveau statu quo, les salles de Cinéma ont baissé le rideau p.33

1- Vers un arrêt cardiaque, les raisons inhérentes

La chute des fréquentations p.35

L'état vétuste p.37

Technologie et qualité du service offert p.37

Le stationnement ? p.38

2- Les raisons exogènes

Piratage et concurrence déloyale	p.39
L'écriture cinématographique	p.40
Surtaxation et absence d'accompagnement.	p.41

Chapitre II

A la recherche d'un redressement de la situation

1- L'arrivée des secours, les actions entreprises

Les actions entreprises	p.44
Au niveau des associations	p.44
Au niveau de l'investissement privé, une nouvelle voie	p.45
Au niveau des administrations publiques	p.46

2- Des actions entreprises sur le parc cinématographique

Des associations en action	p.47
L'investissement du secteur privé	p.48
L'administration publique	p.49

Chapitre III

Etat des lieux et évaluation critique

1- Les résultats enregistrés

Pour ce qui est des salles de cinéma	
Pour ce qui est des fréquentations	
Pour ce qui est des recettes guichet	
L'étude des résultats constatés, des chiffres en baisse	p.55

2-Evaluation critique

L'état de crise.	p.56
Et si un tel changement était possible?	p.57

Conclusion

Médiagraphie

Annexes

Clap de début

Le Maroc a connu le cinéma précocement, en 1897, et ce dans le cadre d'un tournage de deux courts-métrages réalisés par le prince Albert de Monaco (1848 – 1922) à l'époque. Deux scènes dans les rues de Rabat et de Safi ont été filmé, par ce dernier(1). Un deuxième contact du Maroc avec le Cinéma s'est effectué en 1897, par le biais d'un tournage réalisé par Les frères Lumière, Le Chevrier marocain(2). Toutefois cette expérience a été contestée par certains historiens, reniant toute arrivée de ces derniers sur le sol marocain.

Quelques années plus tard et précisément en 1905, la ville de Tanger connaîtra la première projection payante. Cette projection marque le début de l'ère des salles de cinéma au Maroc. Ensuite, sous le régime du Protectorat français, et devant la multiplication de ces salles de cinéma, que les autorités de l'époque vont instaurer un cadre réglementaire propre à ces salles naissantes.

Durant la période du Protectorat français, la ville de Casablanca va connaître un grand essor. Sa situation géographique et notamment son port, point d'entrée des navires européens représentait pour elle un atout majeur pour un avenir meilleur. C'est ainsi que la ville de Casablanca va voir sa voirie renforcée, par de nouvelles constructions, de bâtiments et en général ses infrastructures ont toutes été consolidées. Le port de la ville de Casablanca, dès 1906, est devenu le premier port d'exportation du Maroc alors qu'en 1836, seulement 3% des exportations maritimes du Maroc transitaient par le port de Casablanca. En conséquence cette dernière, a observé, par la même sa population s'accroître de manière exponentielle. En effet, en 1836 la ville comptait uniquement sept cents habitants, alors qu'en 1907, la population s'élevait à 25 000 habitants.

1: Article «Le Maroc d'hier et d'Aujourd'hui». Publier sur <https://www.zamane.ma/>

2: Article «Lumière avait tourné en 1897 Le Chevrier marocain - Il y avait désert et casbah...». Publier par Odile Tremblay sur <https://www.ledevoir.com/>

C'est dans ces circonstances que va être adopté le premier acte d'urbanisme colonial pris par Lyautey⁽³⁾ pour Casablanca. Cet acte vise l'agrandissement de son port maritime passant à 140 hectares, avec deux jetées longues de plus de 1500 mètres. Cette même année, en 1912, le régime de Protectorat est instauré.

Le Protectorat français va aller plus loin avec l'aménagement de la ville de Casablanca. En effet, la première législation en matière d'urbanisme au Maroc a été adoptée en 1914 devançant la France sur ce point. La France ne connaîtra sa première réglementation en ce domaine qu'en 1919, de par l'adoption de la Loi Cornudet.

Pour imaginer ce nouvel aménagement, les autorités gouvernantes de l'époque ont fait appel à deux grands urbanistes de l'époque, Prost et Ecochard. Ceux-ci ont alors mis leurs expériences au service de la ville, dans l'objectif de concevoir le plan d'urbanisme de Casablanca. Le plan Prost projetait l'aménagement d'une ville sur un domaine de 1000 hectares, prévu pour une population de 150 000 habitants. Ce plan est alors apparu comme hors de proportions de l'époque ce plan allait bientôt s'avérer insuffisant. En effet, dès 1921, Casablanca atteignait une population globale de 97 000 habitants dont 62 000 marocains⁽⁴⁾.

A l'époque, la ville de Casablanca était devenue, un laboratoire de la modernité d'une nouvelle génération d'architectes débarquant directement des bancs de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Les Architectes affluents, mais aussi les cinéastes. On citera à titre d'exemple, le réalisateur Michel CURTIZ du film mondialement connu, "Casablanca". Ce réalisateur a reproduit le décor de la ville de Casablanca à Hollywood au sein des studios de la société de production WARNER BROS en 1942.

3: Louis Hubert Lyautey, résident général au Maroc (1912-1925).

4: Article : «histoire de Casablanca». <https://lnt.ma/histoire-de-casablanca/>

L'architecture à Casablanca s'est largement inspirée de l'Art déco des années trente. Les salles de cinéma construites à l'époque au centre ville, n'ont pas échappé à cette influence et elles le reflétaient clairement au travers des bâtiments. Le premier commanditaire de la construction des salles de cinéma, était le général Lyautey représentant de l'État français au Maroc en période de Protectorat.

Durant cette période, les salles obscures de Casablanca ont connu une vraie réussite. Les statistiques des fréquentations enregistrées démontraient largement ce fait. Cette situation va entraîner l'explosion de leur nombre, allant jusqu'à noter la présence de plus d'une salle de cinéma, dans la plupart des quartiers. Sans évoquer le fait que le centre-ville, comptait, à lui seul, plus d'une dizaine de salles de cinéma. La ville de Casablanca a bénéficié de cette réalité, puisque toutes les grandes agences de distribution de film sont ouvert des représentations sur son territoire. La 20THcenturyFox, la WamerBros, La Columbia, La Métro-Goldwyn-Mayer, Les Studios Universal, La Paramount, Cinédis, Pathé, Gaumont, Les Artistes Associés ou encore Larko.

Originaire de la ville de Casablanca, j'ai grandi au sein d'une famille marocaine adorant le cinéma. Tout au long de mon enfance, mon entourage proche ne cessait d'acclamer la joie qu'a provoquée l'entrée du cinéma dans leurs vies. Cette réalité vécue a influencé le choix du sujet de mon mémoire, de vivre son expérience entre les bras d'une si grande ville qu'est Casablanca. Il portera sur les salles de Cinéma de Casablanca ; la ville dans laquelle j'ai grandi et où j'ai vécu mon enfance et dont je n'arrêtais pas de sillonner ses rues et ses boulevards. Sur ce, cette modeste contribution que j'espère présenter au mieux, constituera pour moi le premier maillon d'une étude approfondie sur le Cinéma au Maroc, à effectuer sous tous ses angles, allant de l'Idée, au Sujet, à la rédaction du scénario, à la finalisation du projet filmique et de tout ce qui peut suivre après.

Durant le début des années 2000, une nouvelle conception de salles de cinéma frappera aux portes de la ville de Casablanca, à savoir les multiplexes, à travers le cinéma Megarama. Et en contrepartie on a constaté, l'accroissement du cycle de fermeture des anciennes salles de cinéma, voire même leurs abandons et leurs démolitions, un processus qui continu jusqu'à nos jours. Ce revirement d'histoire au détriment des anciennes salles de cinéma nous incite à chercher, à comprendre les tenants et les aboutissants de ce changement, son impact sur la fréquentation des salles de cinéma, voire même la privation des jeunes d'aujourd'hui de leur droit de connaître, de vivre le cinéma, de bénéficier d'une culture cinématographique leur évitant ainsi, de rester cloisonné dans un système de culture limité principalement aux livres.

Comment comprendre cette nouvelle situation de fermeture que vit les anciennes salles de cinéma ou précisément ce qui en restent d'elles de nos jours, quelles vont être les démarches suivies pour leur réhabilitation et à travers quelle institution ou allons-nous simplement ignorer leur situation devenu critique ?

La réponse aux questions posées m'a poussé à bien ressentir la méthodologie à suivre, celle à même d'exposer au mieux la problématique à débattre et à en trouver les réponses.

Toutefois, et au fur et à mesure de l'avancée de ma recherche sur les anciennes salles de Cinéma de Casablanca au 20ème siècle, le manque flagrant d'ouvrages et d'études récentes sur le sujet m'agitait. La dernière étude que j'ai pu feuilleter revient à 2012. Elle a été réalisée sous forme de collecte de données sur les anciennes salles de Cinéma.

Mon salut n'est intervenu que par le biais des professionnels du monde filmique marocain, à travers leur témoignage, avancée soit dans le cadre de leur réponses aux questions posées ayant relation avec l'exploitation cinématographique dans le cadre d'interview, ou bien à travers leur participation aux colloques et aux journées d'études sur le cinéma au Maroc.

En effet, il était primordial pour moi de savoir comment les professionnels marocains du cinéma conçoivent la réalité des anciennes salles de Cinéma. De même, les avis donnés par certains exploitants filmiques, et certains cinéphiles ne pouvaient que m'assister dans mon entreprise.

Ainsi, le premier point que je discuterai concerne l'ouverture des salles de cinéma au XXème siècle, leur emplacement, leur fréquentation et l'ambiance qu'elles créaient à travers leur programmation respective. Le deuxième volet enquêtera sur les causes qu'elles soient inhérentes ou exogènes de leur chute avant de terminer sur une esquisse à la recherche de solutions pouvant permettre leur réhabilitation de nouveau.

Première partie
Les salles de cinéma de Casablanca, l'époque d'or

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Cinéma Liberté, quartier centre ville

© Stephanzaubitzer

Chapitre I

Contexte général : ouverture et emplacement

Personne ne peut nier la contribution positive que peut offrir le septième art au développement des villes grâce aux salles de cinéma, que ce soit sur le plan culturel, que sur le plan économique ou encore sur le plan social. Or comme vu, ces dernières couvraient l'ensemble du territoire de la ville de Casablanca. En effet, la joie apparente sur le visage des spectateurs, en sortant des salles de cinéma en est la plus grande illustration. Ces dernières leur ont permis de vivre des moments d'émancipation du quotidien devenant si lourd et destructeur, pour vivre en contre partie des moments de bonheur et de satisfaction en tout état de causes.

Le nombre des salles de cinéma ne cessait d'augmenter, allant jusqu'à atteindre en 1980, plus de 250 salles de cinéma au Maroc. La majorité des salles classiques de cinéma, à l'époque, vont faire un peu plus, pour leurs spectateurs en essayant de se spécialiser chacune d'entre elles dans la projection d'un seul genre de films déterminé : film d'action américain, film français, film hindou, film égyptien, etc... Ils se garantissaient ainsi de la fidélité de leurs cinéphiles.



Cinéma Al Falah, quartier benm'sik

© Stephanzaubitzer

1- L'ouverture des salles de cinéma

L'ouverture des salles de cinéma de Casablanca a connu un grand développement sous le régime du Protectorat français. Leurs premières ouvertures ont été enregistrées au quartier européen, le centre-ville. Puis, le tour est arrivé aux autres quartiers de la ville. En effet, ces derniers vont voir s'ouvrir sur leur territoire leurs premières salles de cinéma et même parfois, plus d'une seule salle était en activité en son sein. Entre les années 50 et jusqu'aux années 80, la ville de Casablanca était devenue une ville de cinéma par excellence, elle comptait à elle seule plus de cinquante salles de cinéma à la renommée mondiale comme le Cinéma Rialto, un édifice représentatif d'une époque de gloire révolue⁽⁵⁾.

Un quartier, une salle de cinéma

Durant l'époque d'or, chaque quartier de Casablanca possédait au moins une salle de cinéma. L'ensemble du territoire était servi, le centre-ville, le quartier Maarif, le quartier Derb Sultan, le quartier Hay Mohammadi Ain Sbaa, le quartier Benmsick. Contrairement à aujourd'hui, les salles de cinéma ne désemplissaient pas, le nombre des entrées battait des records à faire rêver de nos jours. Repères fastueux de nos villes, ces magnifiques édifices constituaient souvent les seuls équipements culturels des quartiers. Les salles de Cinéma étaient tellement ancrées dans le quotidien des casablancais jusqu'à devenir leurs adresses, leurs repères urbains. On disait, souligna Rachid Andaloussi, président de l'association casa mémoire « *J'habite à côté du Lynx, à deux pas de Auto-hall ou en face du Rif* ». ⁽⁶⁾

5: Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, «Les milles et une villes de Casablanca» p.68

6: Revue Casamemoire le mag N°3, «Souvenirs cinémathographiques» p.20



Cinéma Rialto, quartier centre ville

Le cinéma Rialto

Le cinéma Rialto de son premier nom était cinéma Splendid, représente le plus beau cinéma d'Afrique du nord. Il a été conçu par l'architecte Pierre Jabin en 1930, en une période où la ville de Casablanca s'identifiait comme une ville de culture et des loisirs. Le choix de ce Cinéma n'a pas été fait au hasard, mais il se trouve motivé par la place qu'occupe ce beau édifice dans le cœur des casablançais. Il est toujours l'objet de visites de locaux que de touristes étrangers, à la longueur de l'année.

En effet, ce cinéma fait partie des premières salles à avoir ouvert leurs portes au centre de la ville de Casablanca ; le quartier européen, avec une capacité de 1350 places. Il a été aménagé pour accueillir non seulement du cinéma, mais aussi des spectacles d'opéra ou de music-hall. Ainsi, il a pu accueillir plusieurs vedettes internationales comme la célèbre afro-américaine Joséphine Baker qui a chanté pour les soldats américains en 1943, ou encore des célébrités de la chanson française comme Edith Piaf, Maurice Chevalier et Charles Aznavour.

Pour mieux ressentir son âme, je me suis déplacé à la division d'urbanisme relevant de la commune urbaine de Casablanca. J'ai été reçu par son chef de division, qui après discussion sur l'objet de ma visite, m'a orienté vers le responsable du service de gestion des archives de la ville de Casablanca. Ce dernier, après un retour à son service, m'a mis entre les mains le dossier du cinéma Rialto, avec tout son paperasse administratif et ses différents plans de construction et des modifications qui ont suivies. Cela a été un moment fort, j'ai senti le bâtiment en moi, son histoire de construction à travers ses plans autorisés et de leurs modifications. L'architecture de ces façades reprend l'art décoratif marocain fusionné aux motifs d'Art Nouveau et d'Art Déco. Cela génère de grandes façades ornementées qui caractériseront les années 30 et seront une tendance forte de l'architecture moderne casablancaise au cours des décennies suivantes.

D'une surface de 1500m², l'ensemble du bâtiment a été réalisé en béton armé à l'exception de ses façades. La capacité structurelle de ce matériau a permis d'obtenir un travail réussi notamment par la réalisation d'une coupole à 14 mètres de hauteur, offrant ainsi une excellente acoustique. La scène d'une ouverture de 10m, quant à elle repose sur un plateau de 250m². La salle du cinéma Rialto « *est vaste, magnifique, et sobrement décorée, aménagée de telle manière que l'on peut non seulement y faire du cinéma, mais aussi y assurer des spectacles d'opéra ou de music-ball* »⁽⁷⁾

Son bâtiment, se caractérise par « *la hardiesse de son ossature et de sa coupole en béton armé. Pourtant, les moulures, les vitraux et les luminaires art déco ainsi que son toit ouvrant réussissent à détourner le regard de ces matériaux peu habituels* »⁽⁷⁾

Le Cinéma Rialto, a incarné l'histoire du Cinéma de Casablanca. Il lutte toujours pour garder sa place, de par sa splendeur, sa grandeur, essayant par-là de sortir d'un tunnel sombre que, les anciennes salles de cinéma de Casablanca, n'arrivent pas à quitter.

7: Édouard SARRAT, Le Maroc en 1938, Édition de l'Afrique du Nord illustrée, p. 80-81



© François Beurain



© François Beurain

2- Emplacement et programmation

Les anciennes salles de Cinéma de Casablanca, couvraient tout son territoire, depuis le centre-ville jusqu'à ses quartiers limitrophes. Ce mode d'implantation affirme le grand intérêt dont bénéficiait ces salles de cinéma et leurs réussites auprès des habitants de Casablanca, et une meilleure gestion de l'espace de la part des autorités publiques à l'époque, et ce pour le bonheur de leurs cinéphiles. En effet, les exploitants de celles-ci ne ménageaient aucun effort pour satisfaire leurs visiteurs.

Emplacement, un coeur de ville dense en salles de cinéma

Au centre-ville, il existait plusieurs salles de Cinémas. Il est possible de citer, à titre indicatif, le cinéma Vox, le cinéma Rialto, le cinéma Abc, le cinéma Rif, le cinéma Colisée, le cinéma Empire, le cinéma Verdun, le cinéma Lux, le cinéma Liberté. Au quartier Maarif, quatre cinémas : le cinéma Mondial, le cinéma Familia, le cinéma Rex et le cinéma Monte Carlo. Elles se trouvaient toutes sur la rue Jura. La première salle de cinémas du quartier Maarif à avoir ouvert, était le cinéma Familia. Au quartier Derb Sultan, le cinéma Alkawakib, le cinéma Royal, le cinéma Atlas et le cinéma Mauritania. Au quartier Bourgogne, le cinéma Victoria, le cinéma l'Arc, le cinéma Founoun. A l'ancienne ville, le cinéma Medina, le cinéma Rio. Au quartier Ainsbaa et roches noires le cinéma Beaulieu et le cinéma Rocky.

Cette implantation décentralisée des salles de cinéma au niveau de tout Casablanca leur a été positive, en permettant à leurs habitants de disposer d'au moins, une seule salle de cinéma à proximité, ce qui leur évitait de se déplacer jusqu'au centre-ville pour pouvoir regarder un film. De même, cette situation a été bénéfique pour les commerçants locaux, qui en profitaient de leur voisinage, les aidant à fructifier leur commerce, à travers le maintien de leur clientèle sur place.

CASABLANCA ÉQUIPEMENT SPORTIF ET CULTUREL



Fig. p33 André ADAM, Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident. Édition : Centre national de la recherche scientifique, 1968.

Une programmation en salle spécifique selon le quartier

De même, et dans un souci de préservation de leurs spectateurs. Certains exploitants des salles de cinéma de Casablanca à l'époque, ont même opté pour une sorte de spécialisation dans la diffusion de leurs films en un genre déterminé plus que dans d'autres.

C'est ainsi que le cinéma Régent, l'une des salles de cinéma ouvert au centre de la ville de Casablanca à Place Maréchal, diffusait les films français comme ceux de Jean Gabin à titre d'exemple. Le cinéma Appolo quant à lui, assurait la diffusion des films américains. Le cinéma Verdun, c'était tous les jours des films hindous en principe.

En dehors du centre-ville et au sein du quartier limitrophe de Derbsultan, trois des quatre salles de cinémas existantes, à savoir ; le cinéma Alkawakib, le cinéma Royal et le cinéma Atlas, diffusaient des films égyptiens. Quant à la quatrième salle de cinéma le Mauritania, elle diffusait des films hindous pakistanais, d'ailleurs la légende raconte pour cette dernière qu'à force de projeter des films hindous, ses spectateurs ont appris à parler la langue du film, soit l'indou. Pour le quartier de l'ancienne médina, la salle de cinéma Al médina s'est spécialisée dans les films d'histoire des juifs.

D'autres salles de cinéma, comme le cinéma Rialto en plus de sa diffusion des films en faveur de ses spectateurs, on y jouaient des pièces théâtrales ainsi que des concerts musicaux. En fait, les dirigeants des salles classiques de cinéma de Casablanca, ne ménageaient aucun effort pour créer l'évènement, l'important pour eux, c'est la recherche de la gaité et la joie pour leurs visiteurs, qui choisissaient eux aussi la salle de cinéma qui diffusait les films qu'ils aimaient voir.



© Stephanzaubitzer

Cinéma Mauritania, quartier Derbsultan Alfida

Chapitre II

Fréquentations et appropriations par le public casablancais

Les chiffres records de spectateurs que les salles de cinéma comptabilisaient, jusqu'aux années 1980, témoignaient de leur réussite à avoir pu décrocher une place solvable auprès des cinéphiles casablancais. Il est même envisageable de dire, que le cinéma était devenu une habitude pour les casablancais. A l'époque, la plupart des habitants s'y rendent au moins une fois par semaine pour voir un film. La bonne santé des salles de cinéma, qui s'explique par la couverture de l'ensemble du territoire de Casablanca, prouvée en plus par le nombre toujours en croissance à l'époque de leurs visiteurs.

Ainsi et suite à une enquête de terrain sur le passé des salles de cinéma à Casablanca Mlle Asmaa Loudni, journaliste auprès de la tribune libre écrivait le 9 janvier 2014, *«qu'il existe une belle histoire d'amour et une grande admiration entre les Marocains et le cinéma»*⁽⁸⁾

8: Article «Il était une fois... les cinémas à Casablanca !» publier sur <https://www.lnt.ma/>

Cette relation s'explique, si on prend en considération qu'il y'a eu plus d'une génération de cinéphiles, qui a grandi en son sein, avant l'apparition de toutes les autres techniques de vision, avec toutes les conséquences que cela engendrait. De même et en réponse à sur ce que représentait le fait d'aller au cinéma à l'époque un sexagénaire questionné par Mlle Asmaa Loudni, déclara ce qui suit : « *Pour aller au cinéma, il fallait être bien habillé, bien parfumé pour ne pas faire défaut* ». « *A notre époque, on vivait le film, on ne se contentait pas de le regarder !* », lui confie Abderrazak, une des personnes interviewées. Il ajouta : « *Lorsque l'on regardait un film d'action et que le « méchant » de l'histoire voulait attaquer le « gentil », toute la salle se mettait à crier « attention, il est derrière toi !* ».

« *Les Marocains adoraient se rendre au cinéma ! Je me rappelle bien, lors de la sortie du film Vera Cruz de Robert Aldrick, l'acteur Gary Cooper est resté pendant des années « mal-aimé » des Marocains parce qu'il a tué Burt Lancaster à la fin du film !* » lui confia t'elle en plus.

Le rayonnement des salles de cinéma n'était pas uniquement, des films à voir, c'était aussi une ambiance à vivre ensemble, toute la famille ou bien entre amis, englouti par tout ce qui entoureces salles de Cinéma : le décor, l'architecture, l'éclairage, le silence lors de la projection de films, la qualité du son, c'est tout un amalgame qui ne faisait que le bonheur de tout le monde.

Fréquentations, une population cinéphile par excellence

Pour réussir les fréquentations des salles de cinéma, les exploitants des anciennes salles de cinéma ne cessaient d'intervenir pour le bien de leurs visiteurs. Au niveau de la programmation de la projection des films, deux séances étaient prévues en principe chaque jour, l'après-midi et le soir. Les dimanches, une séance était souvent prévue, en supplément, à destination des enfants. Le nombre des spectateurs ne cessait de s'accroître que ce soit en période de Protectorat français bénéficiant de spectateurs de différentes origines que ce soit marocains qu'européens qu'en plus après l'indépendance en 1956 et jusqu'aux années 1980.

En effet, le nombre annuel des entrées aux anciennes salles de cinéma est vraiment significatif, chose qui ne faisait que la joie de leurs exploitants, voyant ainsi leur activité en pleine expansion. A titre d'exemple, il est possible de citer les chiffres de 1986, le nombre des entrées enregistrées à Casablanca, pour un parc de 51 salles de Cinéma, a atteint 7 .901 .054, elles représentent plus de 24% des fréquentations enregistrées au Maroc. Le montant des recettes réalisées a atteint une valeur de 3.778.463,00dhs, somme qui représente plus de 20% des valeurs encaissées au niveau national.⁽⁹⁾.

Appropriations, un public et personnel passionnés

Aller au cinéma à l'époque d'or des salles sombres était un événement où tout le monde se préparait bien avant de sortir, veillant à être bien présentable. En effet, voir un film en famille ou bien entre amis ou en couple représentait des moments particuliers, surtout si on prend en considération que c'était le seul moyen prépondérant, de divertissement à Casablanca à l'époque. Tout le monde faisait de son mieux, l'équipe de la salle de cinéma se trouvait toujours sur le qui-vive, du gérant jusqu'au technicien. Tout est vérifié, la projection des films doit être parfaite, l'image, le son, l'éclairage, tout est pris au sérieux et ce au bonheur de ses visiteurs.

Il est inutile de préciser que l'ensemble de ces réglages devaient être réalisés manuellement, la technique étant, à l'époque, bien moins développée que de nos jours, où la plupart de ces réglages sont automatisés. Leur mode de construction, leurs dimensions, leur architecture, les salles de cinéma à Casablanca faisaient de leur lieu des endroits magiques et hors du temps des œuvres d'art à part entière.

9: Mouleydriss Jaaidi, «Le cinema au Maroc», Edition al Majal, p84.

Le rituel débutait bien avant le lancement du film. « *Aussi tôt après avoir mis les pieds au cinéma, un sentiment de quiétude s'éveillait en moi* », me racontait M. Karim, mon voisin répondant à ma question ; c'était quoi le Cinéma pour lui, il continuait « *je me sentais être dans une autre planète, tout est fascinant, le décor, les couleurs...* ». Aller au cinéma, commençait par l'acquisition de ticket d'entrée auprès du guichet prévu à cet effet. Après l'avoir composté, le spectateur est accueilli par une des ouvreuses du jour, qui après un pourboire, conduisait les spectateurs à leurs places. Les retardataires étaient accueillis aussi par l'ouvreuse, sa torche à la main et après avoir vérifié le numéro porté sur leur tickets d'entrée leur demandait gentiment; veuillez me suivre s'il vous plait, elle les emmenant à leur places choisies.

Pour assurer le service, les ouvreuses étaient d'une grande élégance. «*Nous allions chez le coiffeur trois fois par semaine avec nos propres moyens, nous étions toujours bien maquillées et portions toutes le même uniforme. Nous devions être impeccables*», ajoute Malika, une des anciennes ouvreuses questionnées. Avant le lancement du film, une première séquence commençait, elle portait sur les actualités du pays, de la publicité sur les films à lancer la semaine d'après, puis arrivait le moment du début de la projection du film, après un entracte de dix minutes et tout juste après, une voix surgissait du silence « *Mesdames et Messieurs, Veuillez regagner vos places le film va commencer* ».

« *En sortons du Cinéma, après avoir vu son film, je me sentais rassasié moi et ma copine la main dans la main, c'est comme si cette salle sombre nous a soudé l'un contre l'autre* », ajoutait M Karim. Des cinéphiles, petits et grands, venaient par milliers à la recherche d'une ambiance festive et bonne enfant.



Cinéma Al Malaki, quartier Derbsultan Alfidia

Deuxième partie
Les salles de cinéma de Casablanca, le nouveau paysage

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'exploitation des salles de cinéma classiques à Casablanca avaient connu un grand rayonnement et ce depuis les années 20 jusqu'aux années 80 du XXème siècle. Malheureusement tout va changer. Une grande vague de fermeture des salles de cinéma est arrivée.

Aujourd'hui, en 2018 à Casablanca, elles ne sont même pas une dizaine à encore exercer et à quel prix. Une chute vertigineuse, ainsi et jusqu'à 2004, cette ville, comptait plus de 53 salles de Cinéma selon l'étude réalisée par l'annuaire Statistique du Maroc.

Le nombre d'entrées annuelles a atteint le chiffre de 2.317.862. Pour ce qui est des recettes annuelles encaissées, elles étaient d'une valeur approximative de 427.000,00 euros. Selon la même source : *«les activités cinématographiques se dégradent d'une année à l'autre ; le nombre de salles a baissé d'une unité entre 2003 et 2004, et le nombre d'entrées annuelles ainsi que les recettes ont baissé respectivement, de 18,2% et de 12,8% »*(10).

De même, sur le plan national et d'après une recherche effectuée par le CCM(11) le nombre de spectateurs a baissé de 20 fois moins entre 1988 et 2016. En 1988, 31.585.913 entrées ont été enregistrées contre 1.527.224 entrées enregistrées en 2016. Pour les recettes elles aussi, ont connues une baisse considérable. Elles sont passées de 14.453.073 d'euros approximativement à, 6.154.200 euros(12).

Sur ce, l'on est légitime de savoir le pourquoi de ce revirement total et à qui revient la responsabilité ? Est-ce aux exploitants des salles de cinéma et à quel niveau ? Est-ce que le problème se situe au niveau du genre de films projetés, ou bien, est-ce un changement de goûts de mœurs, de société, de public ?

10: Publications Annuaire Statistique du Maroc 2005.p93. Source CCN

11: CCN= Centre Cinématographique Marocain.

12: Publications bilan cinématographique CCN.2016.

La situation des exploitants des anciennes salles fermées est vraiment critique, ces derniers et après avoir combattu pour préserver leur biens sans gain de cause, vont voir la majorité d'entre eux, déposer leurs clés sous le paillason.

Toutefois, est-ce que les choses resteront à ce niveau-là. Plusieurs actions vont être engagées, par des associations privées, par les autorités publiques, par le secteur privé, visant par leurs démarches, l'arrêt de cette hémorragie. L'entreprise est pleine de responsabilités vu que tout échec ne sera que lourd en conséquences.

Avant de discuter de l'ensemble de ces interventions et des objectifs escomptés à travers elles, il me paraît souhaitable de s'informer sur l'état des lieux des salles de cinéma en cette période de crise, ainsi que sur les causes potentielles, en relation avec cette décadence, entre autres.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE PREMIER MANUSCRIT



Cinéma Opéra, quartier centre ville

© Stephanzaubitzer

Chapitre I

le nouveau statu quo, les salles de Cinéma ont baissé le rideau

Les prémisses du début d'une période difficile touchant l'exploitation des anciennes salles sombres de la ville blanche, commençaient à voir le jour à la fin des années 80. En effet, le processus de la fermeture des salles de cinéma avait été déclenché. Leur quasi-totalité va être, soit fermées comme ce fut le cas du cinéma Mamounia, le cinéma Rio; soit livrées à l'abandon comme le cinéma Lux, et le cinéma Opéra. Seules quelques-unes d'entre elles, sont encore actives de nos jours comme, le cinéma Lynx, le cinéma Rialto, le cinéma Eden club.

En effet, cela fait plus de deux décennies que les exploitants des salles de cinéma ne cessaient de lancer des cris de détresse à la recherche, de solution sauveur leur permettant d'éviter le drame. Ce risque-là, n'était méconnu de personne.

L'organisme de tutelle, à savoir, le Centre Cinématographique marocain n'ignorait rien de la situation critique, que vivaient les anciennes salles de Cinéma à Casablanca; les états déposés obligatoirement chaque mois en principe par les exploitants de ces dernières sur le nombre de leurs fréquentations et de leurs recettes réalisées, lui permettaient de suivre leur gestion de près.

M. Saad CHRAÏBI, réalisateur et metteur en scènes marocain, a souligné dans le cadre d'un entretien à la MAP en marge de sa participation à la 20e édition du Festival national du film de Tanger que : «*La fermeture de salles de cinéma est le goulot d'étranglement du 7e art au Maroc* »(13). Pour lui, le cinéma au Maroc souffre d'un vrai paradoxe, d'un côté on constate une grande évolution au niveau de la production sur les plans artistiques et techniques, et en contrepartie on relève un recul concernant la diffusion. C'est comme si on est en présence de deux courbes qui ne sont pas parallèles, l'une descendante et l'autre ascendante, ajouta-t-il dit, appelant à travailler davantage sur la création de nouvelles salles de cinéma et à la restauration de celles encore existantes.

Le Maroc en 1982, comptait 246 salles de cinéma, réalisant 45 millions d'entrées pour un chiffre d'affaires de 11.8 millions d'euros. En 2011, ce nombre de salles n'est plus que de 68 salles, pour seulement 2.2 millions d'entrées et un chiffres d'affaires de 6millions d'euros(14).

En effet, il est devenu de fait, de constater chaque année, des fermetures de plus en plus des anciennes salles de cinéma de Casablanca. Cette situation a influencée négativement le nombre de fréquentation des salles de Cinéma. Les chiffres de visite aux salles classiques de Cinéma vont continuer ainsi à fléchir jusqu'à pousser la majorité de ses salles à quitter le terrain.

Pour l'année 2016 par exemple la fréquentation a baissé de 17%, Le nombre d'entrées est passé de, 1,8 million de visiteurs en 2015 à 1,5 million en 2016. Les recettes aussi, soit 61,5 millions de DH, contre 74,5 millions en 2015. L'impact sur la gestion des anciennes salles de Cinéma est devenu critique, ce n'est plus un secret pour quiconque.

13: Article: «la fermeture de salles de ciné, goulot d'étranglement du 7e art au Maroc».

Publier sur: <http://www.albayane.press.ma/>

14: Monographies nationales : 2. MAROC . Source: <http://www.euromediaudiovisuel.net/>

Cependant le centre cinématographique marocain, au lieu d'intervenir en urgence pour éviter toute situation désavantageuse en plus, à laisser les exploitants des salles de Cinéma lutter seul pour leur sort.

Cet organisme public, ne voyait pas en ces salles la qualité d'établissements privés contribuant au développement culturel de leur ville, il les voyait sous l'angle plus de commerçants, devant exercer leur activité à leurs risques et périls. Au feu, ne cessaient de crier les exploitants des salles anciennes de Cinéma. Ces dernières semblaient, devenant ainsi plus sombre de par leur vécu difficile que de par leur nature. La quasi-totalité de leur exploitants et après avoir frappé à toutes les portes et après un grand parcours sans issu, ont opté pour le pire, en l'absence d'une assistance bien réussie. Plusieurs faits ont contribué à la fermeture des salles anciennes de cinémas de Casablanca; certains inhérents à l'exploitation de ces dernières, les autres, ils y sont exogènes.

1- Vers un arrêt cardiaque, les raisons inhérentes

Les causes inhérentes à ce changement de cap, revient à un certain nombre de faits dont les grands déterminants, que j'ai pu noter sont comme suit; la chute des fréquentations l'état vétuste des salles de Cinéma, la technologie et le plagiat horaire suivi de projection la qualité et la diversité du service offert, le stationnement et l'insécurité.

La chute des fréquentations

Le problème de la chute des fréquentations était largement signalé par les gestionnaires des salles de Cinéma de Casablanca et en parallèle, celui des recettes réalisées en souffrance de jour en jour, d'une manière constante au CMM et ceci depuis les années 80 comme j'ai souligné auparavant.

En effet, les Marocains vont de moins en moins voir des films en cinéma. Ainsi, en 2004 le nombre des entrées aux salles de Cinéma, selon des chiffres diffusés par le centre cinématographique marocain avait atteint 6.021.905 contre 11.700.000 entrées en 2001⁽¹⁵⁾.

Le nombre d'entrées enregistrait ainsi une chute libre. Il est descendu jusqu'à moins de 1,5 million de spectateurs de nos jours; alors qu'il dépassait les 30 millions, les années 80. Sans recettes suffisantes, leur permettant au moins de couvrir leurs dépenses, les exploitants des salles de Cinéma ne peuvent plus voter que pour un stop en attendant de voir, qui va réagir, qui va intervenir. En effet, les salles classiques de Cinéma en « *ne percevant que des recettes minimales, atteignant rarement plus d'un million MAD, à cause d'une très faible fréquentation du côté des spectateurs* »⁽¹⁶⁾.

De même et conformément aux statistiques de 1982, « *le coefficient de fréquentation des salles de cinéma (rapport des entrées / à la population du pays) était comparable à celui d'un pays développé ; Aujourd'hui, il est proche de zéro, alors que dans les pays faisant l'objet de comparaison, il n'a cessé d'augmenter. La France a atteint le chiffre record de 215 millions d'entrées en 2011* »⁽¹⁶⁾.

Mr Abdelkader Chakouri, gérant des salles de Cinéma Rio et Atlas, dans le cadre d'un interview, dont le thème concerne, les salles de cinéma touchent le fond, a déclaré ce qui-suit: « *Nous enregistrons une chute d'environ 80%* », *nos frais dépassent largement nos recettes, Depuis 2000, « nous ne faisons plus de bénéfices ».* « *Nous ne savons pas quoi faire pour remonter la pente. Peut-être que notre style s'est démodé...* »⁽¹⁷⁾.

15: Moulay Driss JAIDI. «Cinéma marocaine : Ce qui fait écran». Publier sur: <http://www.aujourd'hui.ma/>

16: Monographies nationales : 2. MAROC . Source: <http://www.euromediaudiovisuel.net/>

17: Article «Casablanca: Les salles de cinéma touchent le fond». Publier sur: <https://www.leconomiste.com/>

L'état vétuste

La majorité des salles classiques à Casablanca, ont été édifiés entre les années vingt et les années soixante-dix. L'ancienneté de ces bâtiments ainsi que le rythme de leur exploitation et le plagiat horaire adopté, rendaient leur entretien difficile et couteux. Les salles de Cinéma travaillaient sept jours sur sept. Les matinées de chaque jour, était consacrée aux préparatifs de projection qui débutaient en principe à partir de 14hrs 30. Pour le dimanche, une séance en plus est consacrée à des activités pour enfants.

L'exploitation des salles de Cinéma exigent un entretien permanent de tous ce qui peut se rattacher à leur service ; peinture, mobilier, éclairage, son..., et sans oublier en plus, le coté concurrence, ajoutons à cela toutes les autres dépenses, du personnel, des films... etc. C'est réellement une entreprise difficile à gérer, en l'absence de fonds suffisants et de concours des administrations publiques, le cas échéant. Ce constat s'est répercuté sur la qualité de leur gestion, qui s'est vu ainsi faiblir. *«Plus grave encore, on estime que 75% des salles ne répondent plus aux normes professionnelles minimales nécessaires à l'organisation du spectacle cinématographique.»*

Technologie et qualité du service offert

Personne n'ignore, l'évolution considérable que ne cesse de vivre le monde de la technologie que ce soit au niveau de l'image, de l'éclairage qu'au niveau du son. En effet, Cette évolution a permis de voir des films dans des conditions de haute gamme à travers l'utilisation des techniques comme les projecteurs 4K, la 3D ou encore le «procédé éclair-Collor» et ainsi se disposer d'images de haute définition. La technologie facilite la tâche en donnant accès à plusieurs matériels digitaux et aux effets spéciaux et techniques numériques, souligne, M. Saad CHRAIBI⁽¹⁸⁾.

18: Article. Saâd Chraïbi : «La fermeture de salles de cinéma, un goulot d'étranglement du 7ème art au Maroc». Publier sur : <https://www.libe.ma/>

Malheureusement, la rénovation du matériel technique dépassait les moyens financiers propres, dont disposent les exploitants des anciennes salles de Cinéma de Casablanca, surtout si on prend en considération le fait que leur activité était en arrêt depuis des années. Cet état de choses n'a fait qu'accentuer leur crise, ce qui entraîné le départ de leur anciens visiteurs, soit à la recherche d'autres modes de vision, soit se contenter de la télévision ou tout autre procédé crédible par eux.

Le stationnement ?

L'emplacement des anciennes salles de Cinéma et surtout celles qui étaient en centre-ville, à changer de cap, il est devenu plus négatif que positif pour leur gestion. L'évolution démographique qu'a connue Casablanca depuis les années 70, en est la cause. En effet, le nombre des habitants de la ville de Casablanca dépasse de nos jours les cinq millions de résidents, ce qui rend difficile la possibilité aux téléspectateurs des salles classiques de Cinéma de Casablanca, de pouvoir stationner leur voiture facilement. Cet état de choses a poussé les cinéphiles à chercher de nouvelles salles de Cinéma, en périphérie ou l'on peut trouver sans aucun grand effort, de grands parkings ou stationner et en plus totalement sécurisés.

M. Tarik MOUNIM, Président de l'association Save Cinemas in Morocco, a affirmé dans le cadre d'un interview organisé par Mlle Abir EL ADNANI sur le thème ; la mort à petit feu des mythiques salles de Cinéma de Casablanca, publié le 22 juillet 2018 ce qui suit: *« le stationnement représente un des problèmes que connaît les anciennes salles de Cinéma dans les quartiers où elles étaient installées ».*(19)

19: Article. Saâd Chraïbi : «La fermeture de salles de cinéma, un goulot d'étranglement du 7ème art au Maroc». Publier sur : <https://www.libe.ma/>

2- Les raisons exogènes

A l'époque d'ouverture des anciennes salles de Cinéma, aucun moyen de divertissement concurrent, ne s'offrait aux habitants de la ville de Casablanca. Les salles de Cinéma étaient les seules sur la place, veillant à créer la joie pour leur visiteurs. Cependant, l'apparition d'un certain nombre de facteurs, tels les nouveaux modes de vision et de communication tels; la télévision, les cassettes vidéo, le VCD, l'Ethernet en plus de l'absence de l'assistance publique réelle, ont été négatifs pour l'exploitation cinématographique, qui s'est trouvée ainsi étouffer. De ce fait, la situation ne faisait que noircir de jour en jour devant les yeux des exploitants des anciennes salles classiques. La chute du nombre des téléspectateurs s'accroissait de plus en plus, poussant ces derniers à se demander si les besoins du public cinéphile ont changé, allant peut être même jusqu'à, exiger de se voir identifier et concerner par toute écriture cinématographique? Ce sont là, quelques motifs parmi d'autres, que je pense qu'ils ont contribué à pousser le public cinéphile à désert ce grand patrimoine culturel, et que j'essaierai de les définir.

Piratage et concurrence déloyale

L'évolution technologique, a défavorisée les salles de Cinéma plus qu'elle ne les a servie, surtout si on prend en considération l'investissement que cela coûte pour arriver à se disposer d'une salle de Cinéma et à exercer cette prérogative. Pour devenir propriétaire d'une salle de cinéma, il faut au moins acquérir le foncier ou bien le louer et à quel prix, acheter tout le matériel technique, instaurer un beau décor pour attirer ses spectateurs, recruter du personnel qualifié, bénéficier du droit de diffusion des films choisis pour éviter de se voir poursuivi pour atteinte au droit de propriété culturelle avec tout ce que cela peut suivre.

En contrepartie, pour voir un film sur VCD, l'investissement à faire ne dépassera pas à Casablanca 20 euros. Alors quelle comparaison peut-on faire ? Pour M. Abdelkader CHAKOURI questionné sur le VCD, il déclara ce qui-suit « *Cet outil est en train de sonner le glas du cinéma au Maroc* »(20).

M. Miloud MAKRAM, gérant du cinéma Raja, une des salles de Cinéma de Casablanca souligne que « *Les entrées du cinéma Raja sont passées de 92.464 spectateurs en 2001 à 43.962 spectateurs en 2003, soit une baisse d'un peu plus que la moitié ...cette chute spectaculaire est due essentiellement au VCD et aux récepteurs numériques* »(20). Il ajouta même « *Les cafés nous font beaucoup de concurrence. Ils présentent, en VCD des films plus récents qu'ils se procurent à derbghallef et à quel prix, même pas un euro le film, ou à partir d'Internet* »(20).

A tout cela si on ajoute, la télévision, les récepteurs numériques, les abonnements tel à Netflix...etc. Les salles de Cinéma à Casablanca n'ont pu que souffrir. Toutefois, est-ce que leurs propriétaires vont baisser leur bras ?

L'écriture cinématographique

Parler de l'écriture cinématographique, m'a poussé à me poser la question : comment peut-on choisir le sujet d'un film ? Est-ce après une étude de terrain, sur ce que peut intéresser les futurs spectateurs ? Est-ce après une recherche sur le genre de films qui attirera la plus grande masse possible ?

Ou bien on se tourne vers des sujets qui touchent plus la société, les mœurs ou simplement, le film n'est qu'une affaire d'un scénariste qui peut choisir le sujet de son film et en rédige un scénario sur lui, et après le commercialiser.

20: Article: Casablanca: Les salles de cinéma touchent le fond. Publier sur <https://www.leconomiste.com/>

M. Nouredine LAKHMARI, scénariste et réalisateur marocain en parlant du Cinéma au Maroc, a indiqué ce qui suit « *la vraie question que l'on se doit de poser est la suivante : Qui est vraiment le scénariste marocain ? Et de quoi a-t-il vraiment envie de parler ?* ». Il ajouta même « *On doit reconnaître que les films que l'on produit actuellement sont loin de s'adresser à la majorité des Marocains. On reste cantonné dans des stéréotypes*» (21).

Il ajouta en plus; « *Il est temps de produire des films qui parlent de la vie de tous les jours dans la ville, dans la rue. Des films où on peut découvrir la société marocaine, avec toutes ses contradictions. En reflétant notre identité, et en assumant pleinement nos défauts et nos complexes. C'est avec ce genre de films qu'on réussira à intéresser le public aux productions nationales*»(21). De ce fait, est-ce qu'on peut supposer que le problème de la désaffection du public des salles classiques de Cinéma de Casablanca peut être lié à cette vision des choses ?

Surtaxation et absence d'accompagnement

Les exploitants des salles anciennes de Cinéma n'ont cessés de protester contre l'attitude des responsables du CCM à leur égard. Aucune assistance rapprochée en leur faveur n'a jamais été adoptée, déclarent-ils. L'Etat ne voyait dans les salles de Cinéma que l'aspect commercial et l'aspect productif. La responsabilité de leur activité doit être assurée par leurs gestionnaires, et à eux seuls de trouver les solutions à leur entraves. En plus, ces derniers se voient surtaxés. Pour M. Hassan BELKADY, propriétaire des cinémas Rif, Ritz et ABC; les raisons de cette agonie des salles obscures revient au fait, qu'elles sont complètement délaissées par le gouvernement et qui les impose par des taxes élevées, la TVA par exemple, son taux d'imposition est 20%. « *Ceci est absolument déraisonnable, puisque dans le monde entier, cette TVA ne dépasse pas 5%*»(21).

21: Article : Le triste sort des salles de cinéma au Maroc. Publier par <https://www.libe.ma>



Cinéma Shérazade, quartier Derbsultan Alfida

© Stephanzaubitzer

Chapitre II

À la recherche d'un redressement de la situation

En réponse à une question posée par M. Imad OUHAKKI, journaliste à la MAP en marge de la 17^{ème} édition du Festival International du Film de Marrakech, le 5 décembre 2018, le scénariste, réalisateur et acteur marocain, M. Faouzi BENSÂÏDI, a affirmé que : « *le cinéma marocain fait face à des problèmes profonds en termes de fréquentation des salles obscures* ». Il a relevé ainsi, « *la nécessité de mettre en place une nouvelle stratégie* »⁽²²⁾.

En effet, l'ensemble des concernés par le monde filmique, ont ressenti cette nécessité de réagir, pour essayer de redonner au Cinéma à Casablanca, cette ancienne vie de grandeur et de gloire qu'il a vécu jusqu'aux années 80. Toutefois, ce réveil de conscience, même arrivé en retard, et après endurance des exploitants des anciennes salles de Cinéma de Casablanca, réussirait-il à outrepasser l'ensemble des entraves que vivent ces derniers.

22: Article : Le triste sort des salles de cinéma au Maroc. Publier par <https://www.libe.ma>

1- L'arrivée des secours, les actions entreprises

La lutte contre la désaffection du public et la fermeture des salles classiques de Cinéma de Casablanca, a fait bouger l'ensemble des institutions et associations concernées à la recherche de solutions réelles et durables.

Les actions entreprises

Pour ce qui est des actions prises, dans le but de remédier à la crise de l'activité cinématographique à Casablanca, elles ont porté sur les démarches entreprises par les associations intéressées, le nouvel investissement privé et les décisions prises par le CCM en ce sens.

Au niveau des associations

La Chambre marocaine des salles de cinéma, étant une association regroupant les exploitants de salles de Cinéma a pris la responsabilité de défendre les intérêts des membres, contre toutes les atteintes à leurs intérêts ou toutes nuisances à l'exploitation des salles classiques de Cinéma. Sa lutte prendra multiples aspects, elle va ainsi frapper à toutes les portes des administrations publiques compétentes. De même, des journées de sensibilisation du public vont être organisées, sur le risque que vivent les salles classiques de Cinéma de fermeture, de démolition et d'abandon. Elle va ainsi, juguler ses efforts, avec l'association Casa mémoire et l'association Save Cinemas in Morocco; deux associations actives sur le terrain, et ce dans un cadre de partenariat, ce qui va leur permettre de lutter au mieux pour la sauvegarde des salles classiques de Cinéma de Casablanca.

Cette entreprise, va se solder par l'inscription de ces salles au patrimoine culturel et historique de la ville de Casablanca, ce qui empêchera et interdira toute démolition future à leur rencontre.

Toutefois, les bâtiments les regroupant peuvent connaître des modifications après l'obtention d'une autorisation délivrée par le ministère de la culture, après présentation d'un dossier en ce sens par ses exploitants. L'objectif recherché, est d'éviter toute dénaturation de l'édifice original et ne permettre que des adaptations aux besoins contemporains.

De même, les associations susmentionnées, vont pouvoir décrocher un texte de loi à savoir, le décret du 17 août 2012, et ce après une longue lutte, à la recherche d'une assistance publique. De ce fait, les exploitants des salles classiques de Casablanca peuvent et en exécution de ces nouvelles dispositions, bénéficier d'aides à la numérisation et à la modernisation de leurs salles de Cinéma⁽²³⁾.

Au niveau de l'investissement privé, la nouvelle voie

La crise de l'exploitation du Cinéma a poussé le CCM, à chercher des solutions visant à la fois, l'arrêt du processus de fermeture des salles anciennes de Casablanca et en même temps trouver des investisseurs privés, capable de s'engager pour la revalorisation de ce secteur en souffrance.

Deux groupes de renommée mondiale vont ainsi présenter leurs projets dans ce cadre-là, Il s'agit du groupe Pathé, qui emploie plus de 4.000 personnes. Il opère aussi bien dans la production et dans la distribution cinématographique que dans l'exploitation de salles de cinéma avec une présence en France, Angleterre, Pays-Bas, Suisse, Belgique et en Tunisie.

23: Décret N° 2.12.325 du 17 août 2012 fixant les conditions et les procédures d'aide à la production cinématographique, à la numérisation, la rénovation et la création de salles de cinéma et à l'organisation des festivals de cinéma.

Pour ce qui est du deuxième groupe ; il s'agit de la société Chrysalis-films. C'est une société française de Production et de Distribution Cinématographique. Elle a mis en place une filiale marocaine, baptisée Ciné-Atlas, pour pouvoir réaliser son premier projet au Maroc. Ce dernier vise à investir dans les salles anciennes que dans la création de nouvelles salles de Cinéma.

Un soutien de la part des administrations publiques

Le changement de la politique sur le soutien de l'exploitation cinématographique de l'Etat à travers le Centre Cinématographique Marocain, représente un revirement capital. Les autorités publiques considéraient auparavant, que l'exploitation des salles de cinéma est une affaire interne, propre à leurs gestionnaires. Il s'agit d'une procédure de soutien financier entre autres, qui vise la numérisation et la modernisation des anciennes salles de Cinéma, ainsi que la création de nouvelles salles.

Une commission d'aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma a été instaurée auprès du CCM. Et c'est à cette dernière de décider sur l'octroi de l'aide à la numérisation, à la modernisation et à la création des salles de cinéma nouvelles en fonction d'un ensemble de critères arrêtés, pour pouvoir y bénéficier, et ce après approbation d'un dossier présenté en ce sens par tout exploitant de salles de Cinéma intéressé.

De même, et dans le but d'encourager l'investissement privé et les exploitants des salles anciennes de cinéma, à réussir leur entreprise, une exonération fiscale a été attribuée en leur faveur, pour une durée de 10 ans pour les salles nouvellement construites et de 5 ans pour toute salles classique de Cinéma. Pour les salles nouvelles, 10 ans d'exonération au paiement d'impôts, tandis que pour les anciennes salles de Cinéma, ayant optées pour la rénovation et la modernisation elles bénéficient de cette exonération pour 5 ans.

2- Des actions entreprises sur le parc cinématographique

En effet, plusieurs actions ont été prises par l'ensemble des intéressés, les associations l'investissement privé et les administrations publiques compétentes.

Des associations en action

Les actions engagées par l'association des exploitants de salles de cinéma en coordination avec l'association casa mémoire et l'association Save Cinemas in Morocco ont permis de décrocher l'inscription des salles classiques de Cinéma au patrimoine culturel de la ville de Casablanca, par le ministère de la culture au Maroc, ainsi que l'ouverture de la voie à l'aide à la numérisation et à la modernisation des anciennes salles de Cinéma.

M. Rachid ANDALOUSSI, Président de l'association Casa mémoire, à l'origine de cette initiative d'inscription des dites salles au patrimoine culturel et historique de la ville de Casablanca, dans le cadre d'un interview organisé, sur le thème; Les vieux cinémas casablancais inscrits au patrimoine historique , a déclaré à M. Bilal MOUSJID, journaliste ce qui-suit *«Nous sommes contents que le ministère de la Culture ait réagi favorablement aux dossiers que nous avons déposés concernant les cinémas »*(24).

Pour M. Stéphan ZAUBITZER, photographe, membre de l'association casa mémoire il a souligné que : *«Nous sommes parvenus à faire inscrire 13 salles dans la liste des sites et des monuments inscrits »*(25).

24: Article «Les vieux cinémas casablancais inscrits au patrimoine historique». Publier par <https://www.medias24.com/>

25: Article «Cinéma au Maroc : Le nombre d'entrées divisé par deux en 3 ans». Publier par <https://www.yabiladi.com>

Le deuxième point en faveur des exploitants des salles classiques de cinéma de Casablanca, porte sur l'octroi d'aides par les exploitants des anciennes salles de cinéma désirant les modernisés et numérisés.

Je citerai ici, à titre d'exemple, le Cinéma Eden Club, le Rif et Lynx sis au centre-ville de Casablanca. Elles ont pu bénéficier de fonds d'aide à la numérisation et à la rénovation, soit un total de 450.000,00 euros.

L'investissement du secteur privé

L'ouverture du premier multiplexe à Casablanca par le groupe français, Mégaramaen 2002, ainsi que sa réussite dans sa gestion, à donner une nouvelle dimension au parc cinématographique de Casablanca. Selon le bilan cinématographique de 2015 publié par le CCM le groupe Mégarama domine 66% des parts de marché de l'exploitation avec plus de 4 millions d'euros de recettes guichet.

Cette réussite au sein du parc cinématographique de Casablanca, ainsi que les nouvelles mesures attractives d'encouragement à l'investissement privé, ont incité, le groupe Pathé et le groupe Chrysalis-films à entamer les procédures d'exécution de leur premiers projets.

Et c'est dans cet esprit-là, que le groupe Pathé, a injecté une partie des fonds nécessaires pour la réalisation de son premier multiplexe situé au quartier huppé de Casablanca, le quartier Californie, à travers une société créée à cet effet ; « Pathé Californie Casablanca ».

Quant au groupe français ; Chrysalis-films, il a entamé sa nouvelle conception de salles de Cinéma baptisé «Ciné Atlas». Sa première réalisation s'est concrétisée à la ville de Rabat, au sein d'une des anciennes salles de Cinéma existantes, à savoir Le Colisée Cette dernière s'est vue transformée en un multiplex premium, et ce à travers une nouvelle conception architecturale au niveau de la distribution intérieure. Une expérience à dupliquer à Casablanca.

L'administration publique

Le centre cinématographique marocain, en tant que représentant des pouvoirs publics en matière de politique cinématographique s'est vu obliger d'intervenir sur le terrain pour contre carter toutes les anomalies constatées.

En effet, sa position lui avait permis et à travers les statistiques fournis par les exploitants de salles de cinéma mensuellement, d'être en connaissance de leur situation. Les chiffres avancés, donnaient le tournis et poussent à réagir au plus vite, si on ne veut pas que cette expression culturelle ne sombre dans l'oubli.

De ce fait et en 2005, le CCM va mandater le cabinet Valyans Consulting pour réaliser une étude diagnostique en ce sens. Un diagnostic du secteur cinématographique a été établi, en vue de définir une stratégie pour le secteur pour la période 2007-2017. La synthèse de cette étude a été présentée au Conseil d'Administration du CCM lors de sa session de novembre 2009, accompagnée d'un plan d'action visant la relance du secteur cinématographique marocain.

C'est ainsi que l'année 2012, va connaître la signature du décret N° 2.12.325 du 17 août 2012 fixant les conditions et les procédures entre autres d'aides à la numérisation à la rénovation et à la création de salles de cinéma dans le but de remédier à tout déclin enregistré dans le domaine de la projection cinématographique.

Tout ce travail entamé, visait ainsi, à lutter contre la disparition des salles de Cinéma de la scène de filmique, et à travers elles, à lutter contre la désaffection du public, que l'on comptait par millions et qu'on a vu se volatiliser.



Cinéma Colisé renové et transformé en multiplex par CineAtlas

Chapitre III

Etat des lieux et évaluation critique

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du décret de 2012, des aides vont être octroyées aux exploitants des anciennes salles de Cinéma de Casablanca. Elles ont concernées les exercices; 2014, 2016 et 2017. C'est ainsi, que le Cinéma Eden club A va bénéficier dans le cadre de l'exercice 2016 d'une aide à sa numérisation d'une valeur approximative de 72 750euros. Il va bénéficier en plus, dans le cadre d'Eden club B, au titre de l'exercice 2016 d'un montant approximatif de 68 200 euros, en tant qu'aides à leur rénovation.

La salle de Cinéma Lutetia va bénéficier elle aussi, en 2014 d'une aide à sa numérisation d'une valeur approximative de 65 000euros. De même et au titre de 2017, elle va bénéficier en plus d'une autre aide à sa rénovation, d'une valeur approximative de 270 000euros.

Toutefois, est-ce que sur le terrain ces interventions-là ont pu permettre d'arrêter le processus de fermeture de ses anciennes salles de Cinéma, est-ce qu'elles ont pu assurer ainsi la relève à travers la création de nouvelles salles et ainsi augmenter le nombre des fréquentations? Pour pouvoir répondre à cette question, une approche comparative des résultats enregistrés avant et après l'entrée en exécution des nouvelles dispositions légales en 2012 s'avère nécessaire. Elle portera sur l'exercice 2012 et l'exercice 2018.

1- Les résultats enregistrés

La lecture des données enregistrées par le CCM, concernant les fréquentations et les recettes encaissées en faveur des anciennes salles de Cinéma de Casablanca encore en activité dans le cadre des exercices 2012 et 2018, ont donné les résultats suivants(29).

Pour ce qui est des salles de cinéma :

Le nombre des salles anciennes ouvertes à la ville de Casablanca, a régressé en 2018. IL a ainsi passé de 9 salles en 2012 à 7 salles en 2018. De nos jours, les anciennes salles de Cinéma encore ouvertes à Casablanca sont ;le cinéma Lutetia, le Lynx,l'Eden club, le Rialto,le Ritz, l'ABC et le Rif .

Les Cinémas qui ont dû fermer leurs portes, durant cette période sont : le Cinéma Verdun, qui était situé en centre-ville et le Cinéma Al Malaki, qui se trouvait au quartier Derb sultan.

Pour ce qui est des fréquentations :

Pour les fréquentations, les salles classiques de Cinéma de la ville de Casablanca ont enregistrées en 2018, un grand recul puisqu'elles sont passées de 292.507 entrées en 2012 a seulement, 125.654 entrées en 2018. voir états jointes aux annexes du CCM, suite publications annuelles sur son activité.

Pour ce qui est des recettes guichet :

Les recettes guichet réalisées au titre de 2012, ont atteint une valeur approximative de 608.741,16 euros contre une valeur approximative de 362.063 euros en 2018.

Ce constat relevé à partir de statistiques enregistrées par le CCM, démontre sans équivoque la permanence de l'état de crise que vivent les salles anciennes de Cinéma de Casablanca. Les fréquentations ont chuté de presque 50%. Quant aux recettes, elles ont aussi régressées de presque 47%.

En effet, les fréquentations enregistrées sont en chute continue, et en parallèle les recettes aussi. De ce fait l'on ne peut qu'affirmer, que le secteur de l'exploitation des salles anciennes de Cinéma de Casablanca de nos jours peut être identifié comme étant un secteur sinistré.

La politique suivie par le CCM, n'a pas eu réellement d'impact positif sur la gestion des salles anciennes, ces dernières continuent de fermer leurs portes. L'investissement privé quant à lui est resté très timide et largement en deçà du plan d'action arrêté par le CCM.

En effet, la stratégie retenue par le CCM visait à l'horizon 2017, la multiplication par trois de l'indice de fréquentation pour passer de près de 0,2 à 0,75. Et au niveau des anciennes salles ouvertes, ainsi que de préserver leur activité tout en cherchant à augmenter le nombre de celles existantes.

Etat des Entrées et Recettes Guichets des anciennes salles de cinéma de Casablanca

Cinéma	Exercice	Nombre d'entrées	Recette guichets	Observations
Lutecia	2012	58 342	≈99 000 Euros	
	2016	55 611	≈127 600 Euros	
	2018	36 830	≈93 305 Euros	
Lynx	2012	71 499	≈162 800 Euros	
	2016	25842	≈81 530 Euros	
	2018	22 836	≈72 270 Euros	
Rialto	2012	34 546	≈100 600 Euros	
	2016	24 665	≈77 760 Euros	
	2018	13 832	≈45 200 Euros	
Eden Club	2012	36 958	≈78 930 Euros	
	2016	29 294	≈57 700 Euros	
	2018	19 080	≈55 025 Euros	
Ritz	2012	27227	≈69 139Euros	
	2016	11 895	≈35 090 Euros	
	2018	11134	≈32 545Euros	
Rif	2012	15264	≈40 555 Euros	
	2016	12 517	≈37 790 Euros	
	2018	10953	≈31 600 Euros	
ABC	2012	14025	≈33 802 Euros	
	2016	12036	≈35 680 Euros	
	2018	10989	≈32 156 Euros	
Verdun	2012	4870	≈5360 Euros	
	2016	_____	_____	Arrêt d'activité
	2018	_____	_____	Arrêt d'activité
Al Malaki	2012	29776	≈18 369 Euros	
	2016	1903	≈1350 Euros	
	2018	_____	_____	Arrêt d'activité

Source : Bilan cinématographique (Publications CCM)

	Salle	Nature d'aides	Exercice	Montant
1	Lutecia	Numérisation	2014	≈65 000 Euros
2	Eden Club A	Rénovation	2016	≈72 750 Euros
3	Eden Club B	Rénovation	2016	≈68 200 Euros
4	Lutecia	Rénovation	2017	≈270 000 Euros
Total				≈442 000 Euros

Source : Bilan cinématographique (Publications CCM)

L'étude des résultats constatés, des chiffres en baisse

La lecture des résultats enregistrés auprès du CCM, portant sur la situation des salles anciennes de Cinéma de Casablanca en 2012 et en 2018, a démontré, leur impact négatif sur ces dernières. Ainsi, on a relevé, la fermeture de la salle de cinéma Verdun et la salle de Cinéma Al Malaki, durant cette période.

Les exploitants du cinéma Verdun, vont se voir obligés de fermer leurs portes, à cause de leur impossibilité de continuer à gérer leur salle de Cinéma, faute de recettes suffisantes capables d'honorer leurs engagements, y compris le paiement des impôts exigibles.

Pour le Cinéma Al Malaki, la même situation a été enregistrée. Le nombre de ses fréquentations à passer de 29776 entrées en 2012 à 1903 entrées en 2016, l'année de sa fermeture. Les recettes guichet, elles aussi, ont passées de presque 18369 euros en 2012 à 1400 euros en 2016, et ce malgré la révision de ses exploitants du prix d'entrée en bas, pour pouvoir préserver leur activité, mais sans gain de cause. Son montant n'atteignait même pas la valeur d'un seul euro.

2-Evaluation critique

Les anciennes salles de Cinéma de Casablanca se trouvent de nos jours de plus en plus en situation de crise. Malgré, les actions entreprises en leur faveur, que ce soit leur protection contre toute démolition, et ce à travers leur inscription en tant que patrimoine culturel et historique de la ville de Casablanca, ou bien à travers les aides attribuées pour leur rénovation et leur modernisation..

L'état de crise

La situation ne s'est pas améliorée à Casablanca. Aujourd'hui il ne reste de ses salles anciennes de cinéma que sept salles de Cinéma. Je pense que le rideau est tombé à leur détriment.

M. Tarik MOUNIM; président de l'association Save Cinemas in Morocco, parlant de Casablanca a souligné ce qui-suit: « Aujourd'hui on est dans un parc cinématographique marocain à deux vitesses. On a d'un côté un cinéma Mégarama bien situé où se font les avant premières, ...et des salles classiques qui n'arrivent pas à maintenir ou redémarrer leurs activités »

Concernant cet état de désaffection, le directeur du centre cinématographique marocain, questionné sur ce point; a indiqué que : « Le constat est certes cruel mais réaliste, car malgré tous nos efforts, le nombre d'entrées ne bouge pas vraiment ».

Et si un tel changement était possible ?

La réalité que connaît le secteur cinématographique à Casablanca de nos jours, appelle à une intervention d'urgence bien étudiée, sinon et dans moins d'une décennie, toutes ces belles salles de cinéma issues d'une époque de gloire, seront de l'histoire.

Le règlement de cet état de crise des salles classiques de Cinéma, nécessite en plus des aides fournies par l'Etat à travers le CCM, l'engagement de tous les différents participants inscrits dans le champ cinématographique, dans l'exécution d'une nouvelle approche ayant pour objectif leur salut. Sur ce, je pense que l'adoption de certaines mesures peut contribuer à redonner un nouveau espoir pour ces dernières, je citerai ici et à titre simplement indicatif ce qui-suit :

La signature de conventions avec les académies d'enseignement visant l'organisation de sorties en faveur des élèves par leur écoles aux anciennes salles de Cinéma, et à des prix d'entrée compétitifs. Cette proposition ne peut être que bénéfique, puisqu'elle va permettre aux élèves depuis leur bas âge de se familiariser avec le grand écran et de profiter de son côté formateur et culturel.

Impliquer les arrondissements communaux, relevant de la ville de Casablanca dans la gestion des anciennes salles de Cinéma de quartiers. Cette action permettra la création d'un service public communal, qui sera chargé de suivre l'activité de ces dernières soit directement, soit dans le cadre d'une gestion déléguée. Ceci va permettre, leur continuité dans le rendement de leur service et par conséquent l'impact positif sur la proximité.

Encourager les exploitants des salles anciennes de Cinéma à la signature de partenariat portant sur la diversification de la programmation dans les salles, chose capable de leur apporter

plus de visiteurs. Ainsi, la possibilité de voir en direct des pièces théâtrales jouées dans d'autres ville, la diffusion des grands matchs de football en direct... à titre d'exemple.

Inciter la Commune urbaine de Casablanca et le CCM, à subventionner le prix d'entrée au cinéma jusqu'à devenir abordable.

Inciter la commune urbaine de Casablanca, à intervenir en faveur de ses anciennes salles de Cinéma, pour assurer leur restauration, comme cela a été décidé par le conseil de la ville de Tanger (une ville marocaine se trouvant au nord du pays) en faveur du Cinéma ALCAZAR.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Cinéma Lynx, quartier Mers sultan

© Stephanzaubitzer

Conclusion

Dans le cadre de ce mémoire portant sur les anciennes salles de Cinéma de Casablanca issues du XXème siècle, j'ai essayé d'exposer au mieux leur époque d'or, l'évolution qu'elles ont connue, l'ambiance qu'elles ont pu offrir au bonheur de leurs cinéphiles, ainsi que leur situation actuelle. Cette entreprise a été difficile, de par la grande pénurie de documents et ouvrages récents sur ces dernières.

La crise que vit ce secteur, est la résultante de tout un ensemble de faits et de comportements dont sont responsables tous les intervenants dans leur gestion. La ville de Casablanca vit une situation paradoxale : le nombre de ses habitants ne cesse de se développer et en contrepartie, le nombre de ses salles classiques de en régression constante. L'ensemble des actions engagées sur le sort de ces salles de Cinéma, ainsi que les décisions prises en leur faveur, entre autres, l'inscription au patrimoine de la ville de Casablanca, l'octroi d'aides publiques, n'ont pas permis de résoudre leurs entraves à une gestion réussie et durable. Citons ici, le cas de la désaffection, un mal qui ne cesse de grandir à leur détriment, jusqu'à pouvoir les exterminer toutes.

L'enseignant-chercheur, Moulay Driss Jaidi, dans le cadre d'une journée d'étude organisée à Oujda sur le thème, Paradoxe : l'ascension du cinéma et l'hémorragie des salles obscures, le 19 avril 2011, en revenant sur le recul du nombre des spectateurs sur le plan national, de 45 millions dans les années 80 à deux millions en 2011, a pointé des doigts *« l'absence d'une vraie politique synthétique qui aurait pu allier entre production exploitation et distribution »*. Il souligna même : *« Il y a des perspectives très intéressantes qui se profilent à l'horizon, mais il faut redéfinir une stratégie globale pour assurer une production pérenne »*, avant de terminer, qu'une *« véritable industrie cinématographique suppose l'existence d'une infrastructure vraiment complète »*.

D'ailleurs, et sur ce point-là, la vision apportée par le groupe français Chrysalis-films concrétisée par la ville de Rabat au sein d'une des anciennes salles de Cinéma existante, à savoir le Cinéma Colisée, s'avère la plus convenable pour les salles anciennes de Casablanca, espérant qu'elles peuvent en bénéficier dans un cadre de concertation élargi et responsable.

Mais sincèrement, est-ce que le problème s'arrête ici, ou bien son règlement est au-delà des interventions par ici et par là. Pourquoi ce questionnement? Car pour la simple raison, j'ai constaté sur le terrain les actions de politiques, les aides attribuées, la qualité qui leur a été donnée, les séminaires et journées de sensibilisation organisées.

Quelle a été le résultat, l'épisode du film sur la fermeture de ces dernières continue de tourner. Je pense que ce désintéressement trouve son explication dans le côté changement aussi, évolution de la société, arrivée de nouvelles générations avec leur besoin propre, leur mode personnel, le genre de milieu qu'ils adorent...

Alors, les actions à entreprendre doivent prendre en considération l'ensemble des facteurs présumés, afin de permettre à ces dernières, d'ouvrir leurs portes de nouveau, que ce soit sous leur forme connues ou bien dans le cadre d'une nouvelle conception, à laquelle elles doivent s'y adapter, les temps changent sinon, elles seront de l'histoire. Les Casablancais ont droit à disposer de salles de Cinéma capables de leur faire vivre des moments d'émancipation et d'amour.

Médiagraphie :

Ouvrages :

- Moulaydriss JAIDI, Public (s) et cinéma. Collection al Majal, 1992.
- Moulaydriss JAIDI, Le cinéma au Maroc. Collection al Majal. 1986.
- Fatima Zahra ELALAOUI et Fouad SOUIBA, Un siècle de cinéma au Maroc : 1907-1995. Editeur: World design communication, 1995.
- André ADAM, Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident. Édition : Centre national de la recherche scientifique, 1968.
- Jean-Louis COHEN et Monique Eleb, Les milles et une villes de Casablanca. Édition ARC, 2003.
- Moumen SMIHI, Erice sur le cinéma. Édition: Skaili Frères,2006.
- Denise BRAHIMI, 50 ans de cinéma maghrébin. Édition : Minerve 2009.

Articles :

- Comment écrire l'histoire des salles de cinéma de Tunis ? Par Hatem Bouriel. Journaliste, éditeur et agitateur culturel. Publications du Centre National du Cinéma et de l'image. Tunis-Octobre 2016.
- Casablanca: Les salles de cinéma touchent le fond. Par L'économiste, www.leconomiste.com/
- Sauvons les Salles de Cinéma au Maroc! Patrimoine. Par Parler Darija, Simon LAVABRE. <https://www.lepetitjournal.com-Casablanca>.
- Il était une fois... les cinémas à Casablanca ! TRIBUNE NOUVELLE, <https://www.Int.ma>
- Les vieux cinémas casablancais inscrits au patrimoine historique. Par Bilal Mousjid, <https://www.medias24.com/>
- Le triste sort des salles de cinéma au Maroc. Libération Par Mehdi Ouassat <https://www.libe.ma/>
- La mort à petit feu des mythiques salles de cinéma de Casablanca. Par Abir El Adnani, Média24 ; www.medias24.com/

- Les autres salles de cinémas de Casablanca. Bouchra Bensaber Publié dans La Gazette du Maroc <https://www.maghress.com/>
- Cinéma: Les salles historiques réussissent-elles à sauver leurs derniers murs? Par Aziza EL AFFAS <https://www.leconomiste.com/>

Sites web consultés:

- <http://www.aa.archi.fr/article21.html>.
- <https://dafina.net/forums/read.php?52,79261>.
- <http://www.e-taqafa.ma/dossier/souvenirs-cinematographiques>.
- <http://www.stephanzaubitzer.com/>

Sources administratives :

- Archives de la Commune urbaine de Casablanca: dossier Cinéma Rialto (Documents/Plans).

Sources Spécialisées :

- Bilan cinématographique, Exploitation des salles de cinéma. Centre Cinématographique Marocain (CCM). Exercice 2012-2018
- Bilan cinématographique. Aides à la Rénovation & Modernisation. Centre Cinématographique Marocain (CCM). Exercice 2012-2017
- Etude Diagnostique et Stratégique Pour le Développement du Secteur Cinématographiques au Maroc, (Avril 2007).
- Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays Méditerranéens. Monographie nationales: 2. Maroc
- Publications Annuaire Statistique du Maroc. 2005.p 93.

Associations :

- La Chambre marocaine des salles de cinéma.
- Association casamémoire.
- Association Save cinémas Morocco.



Cinéma El Othmania, quartier benm'sik

Liste de Cinémas de Casablanca du XXème Siècle

Cinémas du Centre-ville :

Cinéma l'Opéra.
Cinéma le Colisée.
Cinéma l'Empire.
Cinéma Lux.
Cinéma Liberté.
Cinéma Rif.
Cinéma ABC.
Cinéma Ritz.
Cinéma Lutetia.
Cinéma Rialto.
Cinéma Vox.
Cinéma Eden club.
Cinéma Verdun.
Cinéma Triomphe.
Cinéma Lynx.

Cinémas quartier Anfa :

Cinéma Al Founoune.
Cinéma Riviera.
Cinéma Família.
Cinéma Le Mondial.
Cinéma Le Rex.
Cinéma Monte Carlo.
Cinéma Victoria.
Cinéma Impérial.
Cinéma Le Rio.
Cinéma Le Moghrib.
Cinéma Le Régent.
Cinéma Appollo.
Cinéma l'Arc.

Cinéma Riviera.
Cinéma Medina.
Cinéma Le Mamounia.
Cinéma Paris.
Cinéma des Pères.
Cinéma Riad.

Cinémas quartier DerbSultan Alfida :

Cinéma Al Malaki.
Cinéma Atlas.
Cinéma Kawakib.
Cinéma Bahia.
Cinéma Le Chaouia.
Cinéma Shérazade.
CinémaMauritania.
Cinéma Al amal.
Cinéma Zahra.
Cinéma El Hassania.
cinéma Al Manar.

Cinémas quartier benm'sik :

Cinéma El Othmania.
Cinéma Al Falah.
Cinéma Al Madania.
Cinéma Al Massira.

Cinémas quartier AinSbaa Hay Mohammadi :

Cinéma Saada.
Cinéma Beaulieu.
Cinéma Cherrif.
Cinéma Roxy.
Cinéma Olympia.

Cinéma du Village.
Cinéma Le Mamounia.

Cinémas quartier hay Hassani Ain Chock :

Cinéma Le Sahara.
Cinéma Al baida.
Cinéma Le Moulin.

Liste de Cinémas de Casablanca du XXème Siècle. *En activité.*

Cinéma Rif, Centre-ville.
Cinéma ABC, Centre-ville.
Cinéma Ritz, Centre-ville.
Cinéma Lutetia, Centre-ville.
Cinéma Rialto, Centre-ville.
Cinéma Eden club, Centre-ville.
Cinéma Lynx, Centre-ville.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

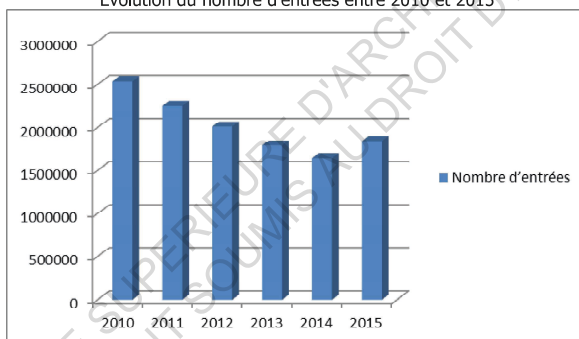
Statistiques CCM :



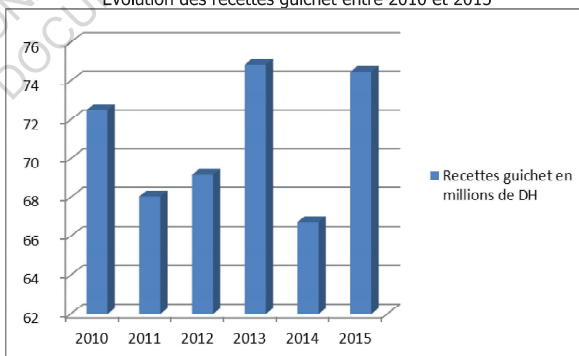
b. Nombre d'entrées et recettes guichet réalisées entre 2010 et 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entrées	2 535 829	2 248 542	2 011 294	1 792 533	1 643 647	1 842 348
Recettes guichet en DH	72 504 044	68 051 518	69 172 682	74 850 832	66 726 466	74 462 995

Evolution du nombre d'entrées entre 2010 et 2015



Evolution des recettes guichet entre 2010 et 2015





2. Parc cinématographique

a. Parc des salles de cinéma en activité (Classement par recettes guichet)

	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Nombre d'entrées	Recettes guichet en DH	Prix moyen de ticket en DH	Billetterie informatisée
1	Megarama	Casablanca	14	14	596 751	25 172 195,50	53,00	X
2	Imax	Casablanca	1	1	103 631	6 679 005,00	65,00	
3	Megarama	Marrakech	9	9	120 733	6 172 387,50	52,00	X
4	Megarama	Tanger	8	8	92 406	5 127 832,50	45,00	X
5	Renaissance	Rabat	1	1	74 870	3 002 390,00	39,00	X
6	Megarama	Fès	3	3	55 649	1 989 612,50	38,00	X
7	Lutetia	Casablanca	1	1	55 611	1 465 975,00	21,00	X
8	Royal	Rabat	1	0	41 334	1 403 791,00	32,00	
9	Le Colisée	Marrakech	1	1	31 894	979 610,00	31,00	X
10	Lynx	Casablanca	1	1	25 842	896 850,00	36,00	X
11	Rialto	Casablanca	1	1	24 665	855 458,00	34,00	
12	Eden Club	Casablanca	3	3	29 294	781 055,00	26,00	X
13	Mabrouka	Marrakech	1	1	36 113	762 401,20	21,00	X
14	Mauritania	Tanger	1	0	35 574	602 510,00	13,00	
15	Avenida	Tétouan	1	1	18 632	569 224,48	30,00	
16	Al Massira	Marrakech	1	1	20 424	439 985,00	21,00	X
17	Rif	Casablanca	1	1	12 517	415 775,00	33,00	X
18	Roxy	Tanger	1	1	10 294	402 265,00	37,00	X
19	ABC	Casablanca	1	1	12 036	392 475,00	35,00	X
20	Ritz	Casablanca	1	1	11 895	385 990,00	35,00	X
21	7ème art	Rabat	1	1	17 035	332 958,00	18,00	X
22	Caméra	Meknès	1	0	11 737	276 882,50	21,00	
23	Espagnol	Tétouan	1	1	9 256	246 075,89	28,00	
24	ABC	Meknès	1	0	10 488	207 796,00	19,00	
25	Paradise	Rabat	1	0	5 416	159 435,00	28,00	
26	Rif	Tanger	2	1	4 771	74 350,00	17,00	X
27	Royal	Oujda	1	0	4 986	49 781,50	8,00	
28	Sahara	Agadir	1	1	2 467	17 521,09	7,00	
29	Al Malaki	Casablanca	1	0	1 903	14 876,00	8,00	
30	Hollywood	Salé	1	1	0	0,00	20,00	
31	Dawliz	Meknès	1	1	0	0,00	13,00	
	Total		64	56	1 478 224	59 876 463,66		



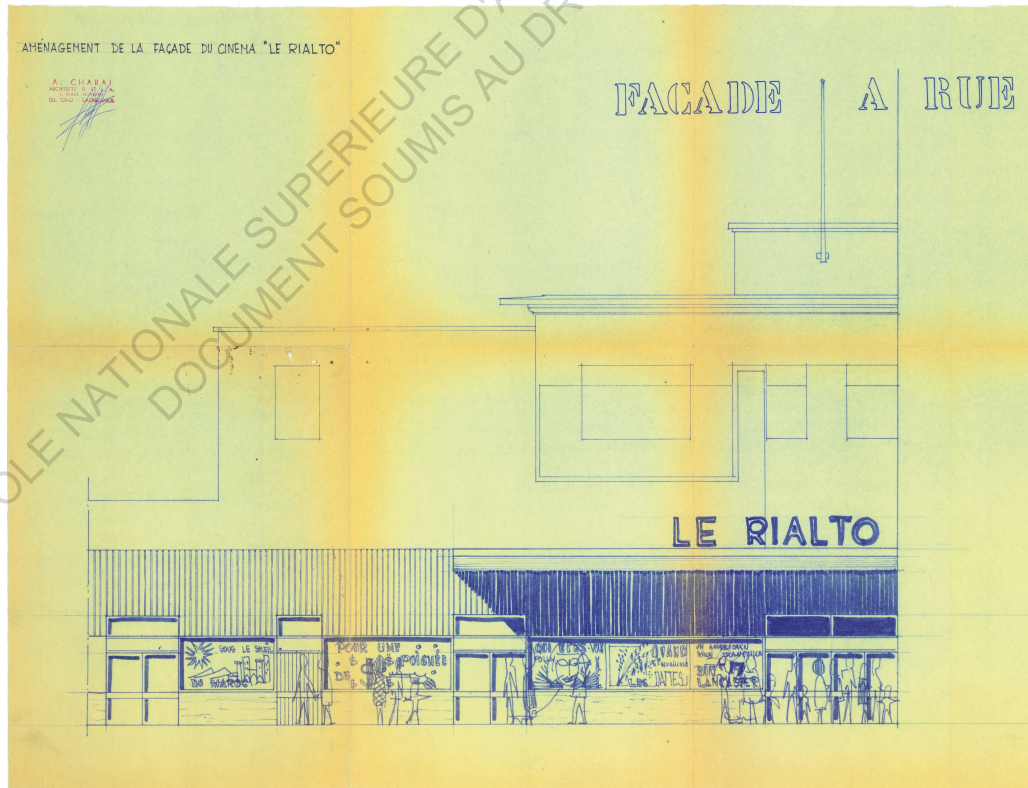
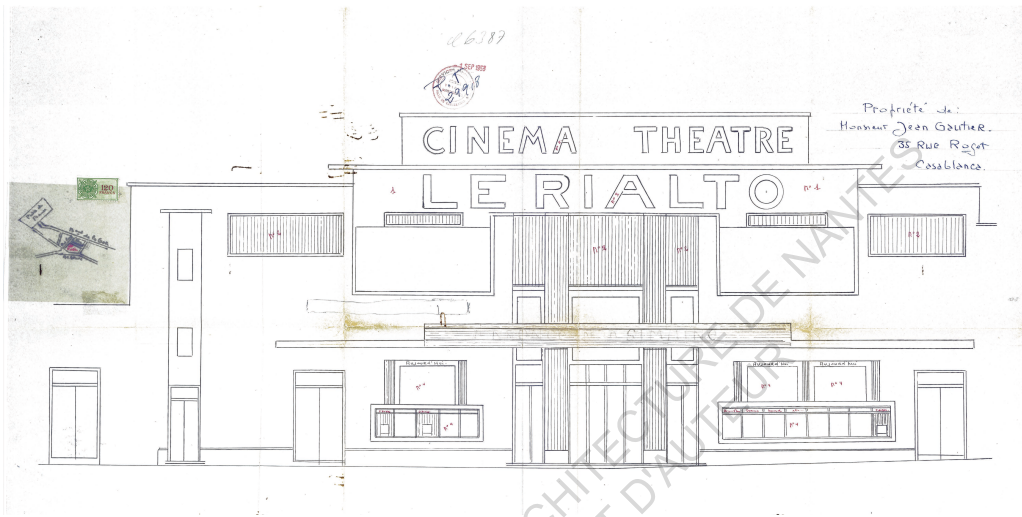
2. Parc cinématographique

a. Parc des salles de cinéma en activité (Classement par recettes guichet)

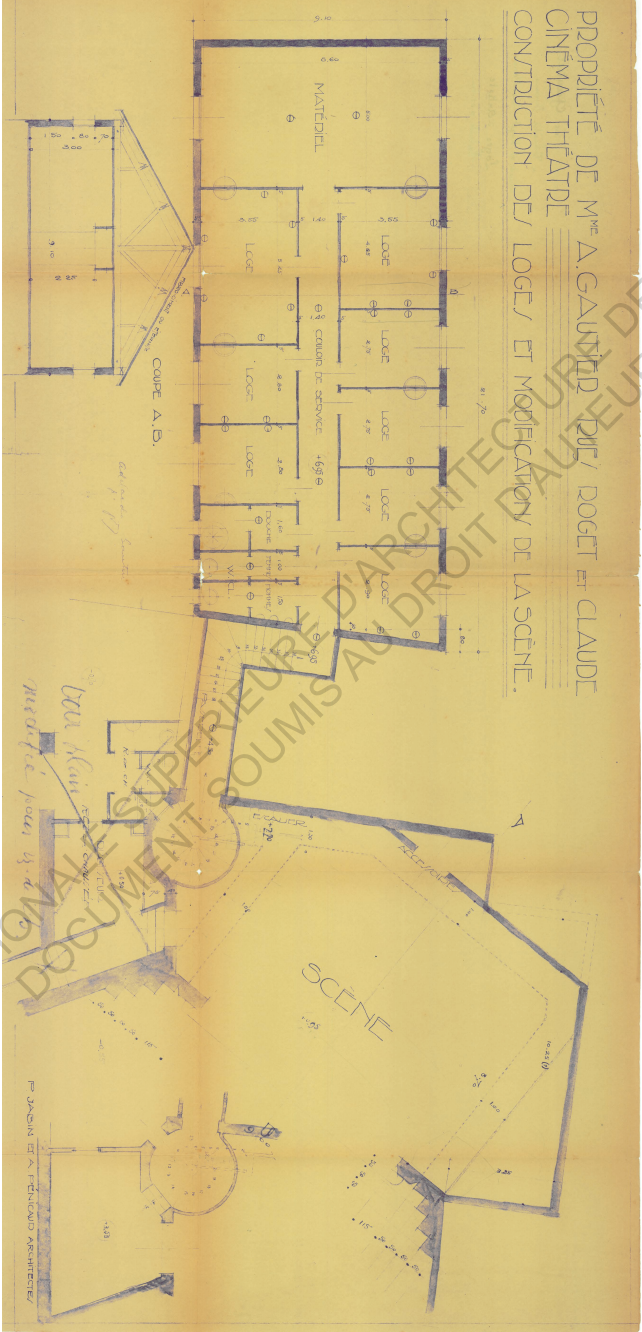
	Salle	Ville	Nombre d'écrans	Nombre de projecteurs numériques	Nombre d'entrées	Recettes guichet en DH	Prix moyen ticket en DH	Billetterie informatisée
1	Mégarama	Casablanca	14	14	523.658	29.333.530,54	53	X
2	Mégarama	Marrakech	9	9	169.175	9.579.583,02	52	X
3	Imax	Casablanca	1	1	130.230	8.375.642,00	65	X
4	Mégarama	Tanger	8	8	91.841	5.091.543,51	45	X
5	Cineatlàs Colisée*	Rabat	4	4	60.412	3.232.971,74	53	X
6	Renaissance	Rabat	1	1	66.957	2.602.670,00	39	X
7	Mégarama	Fès	3	3	64.586	2.599.230,96	38	X
8	Royal	Rabat	1	1	41.729	1.431.720,00	32	X
9	Le Colisée	Marrakech	1	1	42.202	1.268.860,00	31	X
10	Lutetia	Casablanca	1	1	36.830	1.026.360,00	21	X
11	Lynx	Casablanca	1	1	22.836	794.980,00	36	X
12	Mabrouka	Marrakech	1	1	30.697	657.513,48	21	X
13	Eden CLub	Casablanca	2	2	19.080	605.770,00	26	X
14	7ème art	Rabat	1	1	25.481	506.740,00	18	X
15	Avénida	Tétouan	1	1	17.112	502.574,55	30	X
16	Rialto	Casablanca	1	1	13.832	497.243,00	34	
17	Paradise	Rabat	1	1	13.788	424.824,00	28	X
18	Ritz	Casablanca	1	1	11.134	358.020,00	35	X
19	ABC	Casablanca	1	1	10.989	352.720,00	35	X
20	Rif	Casablanca	1	1	10.953	347.600,00	33	X
21	Roxy	Tanger	1	1	9.005	318.908,04	37	X
22	Mauritania	Tanger	1	0	23.591	311.616,00	15	X
23	Al Massira	Marrakech	1	1	11.923	256.910,00	21	X
24	Caméra	Meknès	1	0	9.448	224.423,00	21	
25	ABC	Meknès	1	0	6.590	156.421,00	19	
26	Espagnol	Tétouan	1	1	4.918	140.214,88	28	x
27	Rif	Tanger	2	1	5.196	98.450,00	17	x
28	Royal	Oujda	1	0	2.832	35.726,00	8	
29	Dawliz	Meknès	1	1	866	17.320,00	13	
30	Hollywood	Salé	1	1	0	-	20	
	Total		65	60	1.477.891	71.150.085,72		

(*) Début de l'exploitation le 15 août 2018
Billetterie informatisée depuis le 31 août 2018

Dossier archives cinéma Rialto



PROJET DE M^{ME} A. GAUTHIER DUC/ ROGET ET CLAUDE
CINEMA THEATRE
CONSTRUCTION DE LOGES ET MODIFICATION DE LA SCENE.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

HH 42711

Casablanca 22 Décembre 1952



Monsieur le Chef
des Services Municipaux
CASABLANCA

A l'attention du Service "Autorisation de construire

Petits travaux - suite à l'autorisation N° 2971

Monsieur,

Avril 1929

Nous avons l'honneur de solliciter par la présente l'autorisation de modifier la distribution du 1er étage pour les services prévus de l'exploitation.

Les travaux consistent en modifications de l'emplacement de cloisons existantes, suivant croquis ci-joint.

Avec nos remerciements,

veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Durée des Travaux: 1 Mois.

Montant des Travaux:

Environ 800.000

W. GAUTIER



Cinéma Rialto
35, rue Roget
CASABLANCA



SERVICES MUNICIPAUX

CASABLANCA, le 13 Novembre 1953

DEMANDE
D'AUTORISATION
DE CONSTRUIRE

Monsieur Jean Gauthier
demeurant à Casablanca 35 rue Rayer
a l'honneur de solliciter de M. le Chef des Services Municipaux de CASABLANCA l'autorisation de : Amenagement de 6 W.C. W.E
dans la partie droite du Bazar du Cinema
Riata à usage des spectateurs du B. Alcom.
Les lavabos se trouvent sous le balcon actuel et
et les toilettes de chasse sont situées de 3m 00
par escalier à vis et gilles de 17 marches.

Ci-joint, le dossier de la demande, établi conformément aux prescriptions de voirie actuellement en vigueur :

1° Plan d'ensemble de la propriété, avec indication des tenants et aboutissants des voies publiques ou privées au 1/1.000°.

1° bis Plan de masse (coté) au 1/500°.

2° Plans de fondations, de chaque étage et de la couverture (3 exemplaires) avec indication très exacte des W.C. et fosses au 1/100°.

3° Dessins des façades de l'immeuble (3 exemplaires) au 1/100°.

4° Dessins en coupe et en profil (3 exemplaires) au 1/100°.

5° MATERIAUX EMPLOYÉS POUR LA CONSTRUCTION :

- a) Fondations :
- b) Maçonnerie en élévation :
- c) Couverture de l'immeuble :
- (dalle en béton armé, fer à T avec voûtins, charpente et tuiles, etc.)
- d) Planchers :
- (fer et voûtins, dalle en béton armé).
- e) Chainage :
- f) Détail d'exécution des ouvrages de sujétion (poutres, linteaux, combles, voûtes) d'une porte ou d'une ouverture supérieure à 5 m.

6° Durée probable des travaux : 3 semaines

7° Surface couverte : 15m²

8° Surface bâtie :

9° Valeur approximative de la construction : à l'usage des 600 locataires

10° Nom de l'Architecte : Dr. A. L. DE PESTE

11° Nom de l'Entrepreneur : Taouilhef

12° Fiche pour le bureau de logements :

13° Nombre de logements :

14° N° du T.F. de Réquisition ou du Morcellement.



Signature,

[Handwritten signature]

N. B. — Les plans joints à l'appui de la demande doivent être signés par le pétitionnaire ou une personne valablement mandatée pour le représenter et porter, le cas échéant, la mention « Dressé par l'Architecte soussigné », suivie du visa de ce dernier. S'il doit être établi un branchement à l'égout, il est nécessaire d'adresser une demande séparée. Cette demande sera timbrée à 60 frs et les plans seront fournis en trois exemplaires, dont un exemplaire timbré à 120 frs.

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE CASABLANCA



AVIS DU SURVEILLANT DE VOIRIE

Modification des travaux existants
durée 1 mois
valeur 300 000 fr
800.000

favorable
[Signature]

AVIS DU CHEF SURVEILLANT

Signé: VIGNEAU

Modifications devenues nécessaires, par
déplacement de trottoirs.

[Signature]

AVIS DU CHEF DU BUREAU DU DESSIN

SANS OBSERVATION

30 DEC 1952

[Signature]

AVIS DU CHEF DU BUREAU D'ARCHITECTURE — VOIRIE

Procédé à la modification du
chassement de son ensemble avant
ce qui précède

M. 2-1-13 7

Suite 2 -

E) - PEINTURE -

- 1) - Décapage et travaux de préparation de tous les murs, menuiserie
- 2) - Peinture des façades extérieures
- 3) - Peinture sur murs et plafonds extérieurs
- 4) - Peinture au vernis sur menuiserie bois
- 5) - Minium sur menuiserie métallique
- 6) - Peinture sur tuyaux
- 7) - Badigeon à la chaux sur terrasses

Nous vous prions de bien vouloir prévoir la date de fermeture le 10 Juillet 1968 et l'ouverture à partir du 1er Septembre.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Excellence, à ma considération distinguée.

Cassi Noté

CASABLANCA 8 Juillet 1968

Son Excellence le Gouverneur
de la Ville de Casablanca

CASABLANCA -

Excellence,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'autorisation d'aménagement du Cinéma LE RIALTO, qui comportera les travaux suivants :

A) - TRAVAUX DE STAFF -

- 1) - Plafond supérieur : fourniture et pose de faux plafond en staff
- 2) - Sous balcon : fourniture et pose d'un sous plafond en staff galbé
- 3) - Hall d'entrée étage : fourniture et pose d'un faux plafond en plaques de staff lisse
- 4) - Hall d'entrée r.d;c. : Fourniture et pose d'un faux plafond en plaques de staff lisse ou ondulé.

B) - DECORATION ET AMEUBLEMENT -

- 1) - Modernisation et garniture de sièges et clubs en skaï, ressorts métalliques et mousse de polyester
- 2) - Tapisserie du mur en tissu de verre inifugé plissé posé sur laine de verre gaufré
- 3) - Revêtement soubassement en moquettes de nylon

C) - REFECTION ELECTRICITE -

- 1) - Révision générale de l'installation
- 2) - Alimentation à partir du tableau de 24 appliques murales
- 3) - Eclairage des panneaux de façade d'entrée
- 4) - Remise en état d'éclairage de sécurité
- 5) - Eclairage du hall d'entrée avec 8 appliques
- 6) - Enseigne lumineuse en bilingue

D) - MENUISERIE - EBENISTERIE

- 1) - Lambrissage de la façade d'entrée
- 2) - Menuiserie de portes dans la salle
- 3) - Remise en état et transformation de vitrine suivant plans
- 4) - Revêtement en soubassement de la façade d'entrée en marbre.

Le Directeur Mohammed el
ROGET Quori
CASABLANCA
T. : 626-32 - 626-33
C. Casablanca 4301
*** Aide Sociale 4691

Procéder aux Travaux suivants !

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

cinéma de Rialto.

67418

.../...
La lettre de l'Etat
 1) Travaux de staff
 2) Révision de l'installation électrique
 3) Révision de l'installation électrique
 4) Menuiserie et soubassement
 5) Travaux de staff
 6) Travaux de staff

Taxe
Fixe

LES MEILLEURS PROGRAMMES DANS LA MEILLEURE SALLE

PREFECTURE DE CASABLANCA

DÉCISION

SERVICE
ARCHITECTURE - VOIRIE

LE GOUVERNEUR DE CASABLANCA

Autorisation de construire

Vu la demande en date du **8.7.68**

N° **67413**

par laquelle M. **CINEMA RIALTO**

M. **CINEMA RIALTO**

démourant **35 RUE MOHAMED EL QUORI**

Pétitionnaire

sollicite l'autorisation de procéder aux aménagements

Autorisation de construire en application de l'ART. 16 de l'arrêté municipal n° 10 du 4.11.64 relatif aux permis de construire et de modifier les plans de permis de construire et de modifier les plans de permis de construire pour cause d'ajout de locaux d'habitation.

- 1°) travaux de staff
- 2°) décoration et ameublement
- 3°) refecton electricité
- 4°) menuiserie et charpenterie
- 5°) refecton de la Peinture

35 RUE MOHAMED EL QUORI

Vu les plans joints à ladite demande ;

Vu les arrêtés municipaux portant règlement de voirie, de construction et d'hygiène de la Ville de Casablanca ;

Vu les plans et règlement d'aménagement du secteur de

Vu les avis exprimés au dossier d'enquête ;

D É C I D E :

Article Premier. —

est autorisé, aux fins de sa demande, aux conditions générales des arrêtés susvisés et aux conditions particulières suivantes :

Art. 2. — Il devra verser, à la Recette Municipale, avant tout commencement des travaux, la somme de **20 DH** montant des droits de voirie détaillés dans le tableau ci-annexé.

Art. 3. — Les travaux seront exécutés sous la surveillance des agents municipaux.

Art. 4. — Le bénéficiaire de la présente autorisation sera tenu d'afficher sur le chantier le numéro et la date de cette décision.

La présente autorisation, accordée sous la réserve des droits des tiers et de l'Administration, ne sera valable que pour un an à compter de sa date de signature.

Pour ampliation

Casablanca, le

- 9 JUILLET 1968

Autorisation valable pour petits travaux sus-indiqués à l'exclusion de toute autre construction et de toute modification.

Pour le Gouverneur et P. O.
l'Adjoint chef de la 3^{ème} Division

Signature : A. BENMANSOUR



« Faire du cinéma c'est être dans l'histoire du cinéma »

Moumen SMIHI

mémoire de master
ensa Nantes 2020